



Prix #activateurdeprogrès 2023

8 initiatives en faveur de l'emploi des personnes handicapées récompensées, dont un projet « Coup de cœur » pour le jury et le public



Bordeaux,
Mercredi 29 mars 2023,
—
Communiqué de presse

● A l'occasion de l'Université du réseau des référents handicap (URRH) qui vient de s'achever à Bordeaux, les lauréats de la 4^{ème} édition du [Prix #activateurdeprogrès](#) ont été annoncés.

Des projets concrets et innovants ont été récompensés pour leurs actions inspirantes en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap lors d'une cérémonie animée par Sophie Vouzelaud, personnalité engagée sur les questions de handicap.

Deux prix « Coups de cœur » ont en particulier été attribués à « L'envolée de la Chrysalide », un lieu inclusif et innovant situé à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) qui a autant séduit le jury que le public.

De nombreux projets en faveur de l'inclusion mis à l'honneur

Chaque année, le prix #activateurdeprogrès de l'Agefiph distingue des actions concrètes développées par des entreprises, des associations ou des organismes de formation professionnelle ayant **un impact positif en faveur de l'insertion, du maintien en emploi ou de la formation de personnes handicapées, comme leviers pour réinventer les organisations**. A cette occasion, les lauréats, mais aussi l'ensemble des candidats, ont réaffirmé leurs engagements respectifs pour construire un monde du travail plus inclusif.

Le Président de l'Agefiph, Christophe Roth, a ajouté :

« En plus de soutenir les projets récompensés et de leur offrir une belle visibilité, pour qu'elles deviennent des exemples à suivre au-delà des obligations légales, le Prix #activateurdeprogrès a pour objectif de montrer le handicap sous un aspect valorisant et positif comme générateur de richesse pour l'entreprise. Cette initiative, portée chaque année par l'Agefiph, contribue à faire changer le regard sur le potentiel et les compétences professionnelles des personnes en situation de handicap. Cela à l'occasion de l'URRH, un événement annuel dédié à ces enjeux et devenu incontournable pour le monde de l'entreprise ou de la formation, comme le monde syndical et les associations. Ensemble activons le progrès ! ».



Les Prix « Coups de cœur » du jury et du public remportés par l'association L'Envolée



« Je suis extrêmement touchée par ces deux prix 'Coups de cœur'. Ils sont la preuve que nous pouvons tout faire réussir ensemble si nous partageons les mêmes valeurs, les mêmes envies. Il faut que chacun se persuade que nous pouvons tous vivre ensemble », Patricia Abellar, Présidente de L'Envolée de la Chrysalide.

« L'envolée de la Chrysalide » est un projet imaginé et porté par des personnes en situation de handicap et leurs familles. Ce lieu inclusif et innovant situé à Saint Nazaire propose plusieurs espaces nés de la transformation d'un Hôtel Restaurant de plus de 1600 m².

- **Espace restauration** - C'est le premier restaurant inclusif de Saint-Nazaire. Il emploie des personnes en situation de handicap en cuisine et en salle et a été reconnu Entreprise Adaptée.
- **L'accès à un hébergement** - Les publics vulnérables peuvent trouver un logement à l'envolée de la Chrysalide. Des personnes en situation de handicap, des étudiants ou des séniors vivent dans des appartements ou chambres meublées et bénéficient d'un espace de coliving.
- **L'accès à la culture pour tous** - Une salle événementielle est ouverte à tous et chacun peut participer à une activité culturelle ou assister à un spectacle.

Focus sur les lauréats des différentes catégories

- **La catégorie 1 « Activateur de recrutement et d'accès à l'emploi »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour favoriser le recrutement et l'accès à l'emploi des personnes handicapées au sein de l'entreprise. **Elle est remportée cette année par EPI Bretagne**, pour son dispositif d'emploi innovant visant à faciliter l'insertion des personnes porteuses d'épilepsie à travers un accompagnement spécifique, des actions de sensibilisation auprès des acteurs de l'emploi, une expertise sur l'épilepsie et le développement d'un réseau de partenaires employeurs.
« L'obtention de ce prix est une belle preuve de reconnaissance pour toutes les personnes sans qui ce projet n'aurait jamais vu le jour. On estime qu'une



personne sur cent vit avec une épilepsie et cette maladie entraîne souvent des répercussions dans la vie quotidienne et professionnelle des personnes. La visibilité offerte par ce prix est une nouvelle opportunité d'inviter à faire bouger les lignes à nos côtés : parlons des épilepsies, chassons les idées reçues, ouvrons grand les portes de l'emploi aux personnes concernées ! », **Kelly Makles, Cheffe de projet Dispositif Emploi chez EPI Bretagne.**

- **La catégorie 2 « Activateur de maintien dans l'emploi & d'évolution professionnelle »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour assurer le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, assurer leur déroulement de carrière, prévenir des situations de handicap et améliorer leur quotidien au travail.
Elle est remportée cette année par le Chartres Métropole Innovation Numériques (CM'IN) qui a mis en action son engagement pour l'inclusion après l'embauche d'une personne en situation de handicap.
« Je suis ravie et fière que nos actions pour le maintien dans l'emploi de Morgane Legrand soient reconnues, récompensées et inspirantes ! C'est un honneur pour CM'IN d'être reconnue #activateurdeprogrès car nous œuvrons quotidiennement pour développer une communauté de travail plus inclusive », **Hortense Di Lello, Directrice des ressources humaines chez CM'IN.**
- **La catégorie 3 « Activateur d'alternance »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour favoriser l'accueil en alternance des personnes en situation de handicap et favoriser leur emploi par la suite. **Elle a été remportée cette année par deux lauréats :**
 - **Le CFA de Merdrignac** qui accueille une classe issue d'un Institut Médico-Éducatif pour permettre aux élèves en situation de handicap d'être acteur de leur formation et d'avoir accès à un parcours personnalisé.
« Nous sommes très heureux de ce prix qui représente le cœur même de notre activité. De plus, il nous permet de légitimer notre collaboration avec l'IME et le pôle accompagnement. Merci à tous les acteurs de ce projet pour leur investissement au quotidien », **Didier Bernat, Directeur du CFA de Merdrignac.**
 - **Elior Restauration Collective France** pour son programme Passerelle Handicap qui permet d'accompagner et former des étudiants handicapés à travers des stages adaptés pour leur garantir autonomie et insertion professionnelles.
« L'accès à l'emploi d'élèves en situation de handicap et en fin de scolarité s'avère souvent très compliqué dès lors qu'ils ont un faible niveau de qualification. Depuis 2013, ce programme permet à des élèves en situation de handicap de bénéficier d'une formation, dans le cadre d'un stage alterné. A date, Elior a formé 61 personnes via ce programme, dont 18 ont été embauchés dans l'entreprise. », **Fyntha Parant, Responsable diversité et égalité des chances chez Elior France.**
- **La catégorie 4 « Activateur de sensibilisation et communication »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour sensibiliser au handicap au travail au sein de l'entreprise ou pour promouvoir la politique handicap de l'entreprise en externe.
Elle est remportée cette année par APICIL pour sa TeamAPICIL, une communauté de handisportifs de haut niveau. Le dispositif Groupe



Olympique Apicil prévoit de mélanger handisport et les membres de la Fédération Française du Sport en Entreprise pour promouvoir l'insertion par le sport.

« Nos collaborateurs baignent dans le mouvement handisport depuis plus de 35 ans grâce à l'implication du Groupe. Quand nous avons adhéré à la Fédération Française du Sport en Entreprise, l'intégration de notre Team APICIL s'est faite vraiment naturellement ! La présence de la Team amène réellement chacun à se dépasser et c'est la plus grande fierté de tous : c'est une réussite collective qui met en avant les performances ! », **Véronique Roux, Chargée de mission diversité et handicap chez APICIL.**

- **La catégorie 5 « Activateur de collaboration avec un ESAT, une EA ou un TIH »** est dédiée aux initiatives pour développer des relations avec des Établissements et services d'aides par le travail (ESAT), des Entreprises adaptées (EA) ou des Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH). **Elle est remportée cette année par GreenActes (anciennement Handicap Travail Solidarité)** pour son projet SoliTudiant, un challenge étudiant au profit des entreprises du secteur protégé. Il donne l'opportunité aux ESAT et EA, avec des étudiants, de mener une étude visant à développer l'emploi des personnes en situation de handicap.

« Ce prix est une consécration pour tous les acteurs engagés depuis 8 ans qui font vivre SoliTudiant et développent des projets innovants et inclusifs. Depuis 2016, le Challenge SoliTudiant, c'est 23 projets lauréats, financés par GreenActes et appliqués en EA/ESAT et des milliers d'étudiants sensibilisés au handicap. Nous remercions tous nos partenaires, les ESAT et EA participants, les écoles et universités ainsi que les soutiens de taille comme l'Agefiph », **Aurélien Marot, Chargé des partenariats et Mécénat chez GreenActes.**

- **La catégorie 6 « Le progrès c'est moi, c'est nous »** vise à mettre en visibilité un/des individu(s), plutôt qu'une entreprise, pour une action positive dont il(ils) a(ont) été à l'initiative.

Elle est remportée cette année par La Poste - Agence de Saintes, pour l'initiative de l'un de ses facteurs formé à la LSF afin de mieux communiquer avec ses clients malentendants. Cette formation a été généralisée à l'agence et sera démultipliée sur tout le territoire en 2023.

« Nous sommes très fiers de ce prix, qui récompense et valorise l'initiative de notre facteur Gerard. Cette formation facilite le travail de nos facteurs et guichetiers ainsi que la communication avec des clients qui se sentent parfois exclus. Elle valorise aussi l'image de La Poste qui défend la diversité et développe beaucoup de services aux personnes vulnérables », **Sylvie Mezzetta, Responsable exploitation services aux clients chez La Poste.**

Les membres du jury du Prix #activateurdeprogres 2023 réunis autour de sa Présidente Marie-Anne Montchamp, Directrice générale de l'OCIRP.

- **Pierre-Olivier Comin**, directeur adjoint de Cap emploi Landes – Pays-Basque.
- **Elsa Crampon**, déléguée régionale adjointe de l'Agefiph Normandie.
- **Emmanuelle Dal'Secco**, journaliste chez *Handicap.fr*.
- **Hugues Defoy**, directeur de la mobilisation du monde économique et social de l'Agefiph.



- **Antoine Malézieux**, délégué régional de l'Agefiph Nouvelle-Aquitaine.
- **Sébastien Reynaud**, président de l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA).
- **Christian Sanchez**, co-fondateur et co-président du Manifeste Inclusion, conseiller social à LVMH.
- **Bénédicte Sauer**, directrice d'Osons l'égalité.
- **Joyce Saramon**, référente Handi-Santé à la Monnaie de Paris.
- **Katia Tardy**, cofondatrice de Handi-Gaspi, projet lauréat du prix « Coup de cœur » du public en 2022.

A PROPOS DE L'URRH

Depuis 2020, l'Agefiph réunit l'ensemble des acteurs du handicap en entreprise pour soutenir leurs actions et les aider à trouver des solutions concrètes pour construire un monde du travail plus inclusif. Cette année, l'Université du réseau des référents handicap (URRH) se tiendra à Bordeaux les 27 et 28 mars 2023 avec pour thème « le handicap réinvente les organisations ». L'ensemble du programme est accessible à la presse. **Plus d'informations sur agefiph-universite-rrh.fr**

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2021, l'Agefiph a notamment financé 156 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (16,9% de plus qu'en 2019). **Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)**

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21
Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96